COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 MARS 2022

Avant de commencer la séance, monsieur le maire demande à observer une « minute de silence » en hommage aux victimes de la guerre en Ukraine

Arrivée de madame BOIRON Anita à 19h30

VOTE DES BUDGETS COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES 2022

Les projets des budgets ont été présentés en commission des finances,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Principal et les budgets annexes Assainissement, CCAS et lotissement des canons de l'exercice 2022 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

Budget C.C.A.S:

Section de Fonctionnement 3 692.11 euros

Budget Assainissement

Section de Fonctionnement : 88 866.45 eurosSection d'Investissement : 159 750.96 euros

Budget Lotissement des canons :

Section de Fonctionnement : 93 001.00 euros
 Section d'Investissement : 135 771.85 euros

Budget Commune

Section de Fonctionnement : 1 836 694.00 euros
Section d'Investissement : 903 452.53 euros

TAUX DE FISCALITE 2022

Monsieur le maire fait part qu'il ne souhaite pas augmenter les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties cette année et propose de reconduire les taux de 2021.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de fiscalité directe locale de 2021 pour 2022.

	taux communal	taux départemental	Taux 2022
Taxe foncière (bâti)	17.92 %	20.72 %	38.64%
Taxe foncière (non bâti)	35.65 %		35.65

AMENAGEMENT RUE CHAUCHARD

Dans le cadre des travaux d'aménagement rue Chauchard et après étude, il a été décidé de procéder à l'installation d'un réseau séparatif Eaux Usées/Eaux Pluviales. Le coût prévisionnel est désormais estimé à 298 075.40 € ht

Monsieur le maire précise que les travaux de voirie et l'éclairage public seront réalisés et inscrits au BP de 2023.

le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le projet d'aménagement rue Chauchard.

VOYAGE EXTRASCOLAIRE ECOLE

Monsieur le maire fait savoir qu'un voyage à l'extérieur est organisé tous les 3 ans pour les élèves scolarisés à l'école de Dollon,

Vu que la commune s'est engagée à participer financièrement et que l'aide est provisionnée tous les ans,

Vu qu'en 2020 et 2021, aucune subvention n'a été versée du fait de la COVID 19

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 3 300 € dans le cadre des voyages extrascolaires organisés par l'école de Dollon pour l'année 2022 et compenser les années 2020 et 2021.

DEMANDE SUBVENTION FIPD - SECURISATION DE L'ECOLE

Considérant que la sécurisation des écoles fait partie des projets d'investissement éligibles à la subvention FIPD 2022 et que la commune de Dollon est porteur d'un projet concerné par cette subvention

Considérant que le projet de sécurisation des écoles maternelle et primaire de Dollon comporte la protection renforcée autour des bâtiments par l'installation de panneaux rigides occultants et la pose de filtres anti-flagrantes sur toutes les fenêtres en rez-de-chaussée (60 vitres) pour un montant total de 5 500.28 € ht.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à déposer une demande de subvention au titre du FIPD 2022 à hauteur de 50%.

PERSONNEL COMMUNAL-

1 – emplois saisonniers

Considérant l'ouverture de la piscine du vendredi 1er juillet au mercredi 31 août 2022 et du camping

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération :

- autorise Monsieur le Maire à recruter :
 - un MNS BEESAN ou BNSSA chargé de la surveillance piscine du vendredi 1^{er} juillet au mercredi 31 août 2022
 - un agent d'entretien affecté à la piscine (régisseur piscine et buvette piscine) du mardi 28 juin au jeudi 1^{er} septembre 2022
 - Un agent d'entretien affecté à l'entretien de la piscine et du camping municipal du mercredi 15 juin au vendredi 2 septembre 2022

ACCEPTATION DON POUR LE CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le don de 300.00 € au bénéfice du CCAS de l'Association « Sport Détente et Solidarité »

AFFAIRES DIVERSES

Entretien Voirie par le Département

Le président du conseil Départemental a fait savoir que dans le cadre de son programme annuel des travaux d'entretien du réseau routier départemental, des travaux de renouvellement de la couche de surface par un enduit superficiel auront lieu :

- en 2022 sur la route RD 84 (en agglomération rue du Parc),
- et en 2023 sur la route RD 302 (en agglomération rue de la Piscine et Grande Rue)

Monsieur le maire fait part qu'il allait demander au conseil départemental le traçage des lignes blanches sur l'ensemble de la commune.